

# Circulaire d'information

**INFCIRC/1263**

16 décembre 2024

**Distribution générale**

Français

Original : anglais

---

## Communication de la mission permanente de l'Ukraine auprès de l'Agence

1. Le 11 décembre 2024, le Secrétariat a reçu une note verbale de la mission permanente de l'Ukraine auprès de l'Agence.
2. Conformément à la demande qui y est formulée, la note verbale est reproduite ci-après pour l'information de tous les États Membres.



Mission permanente de l'Ukraine  
auprès des organisations internationales  
à Vienne

N° 4131/35-197-166210

La mission permanente de l'Ukraine auprès des organisations internationales à Vienne présente ses compliments au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et souhaiterait appeler l'attention sur le grave incident survenu le 10 décembre 2024 à environ 14 h (heure d'été d'Europe de l'Est) concernant un convoi de l'AIEA dans la région ukrainienne de Zaporizhzhia.

Ce jour-là, un drone russe a délibérément pris pour cible un véhicule appartenant à un convoi de l'AIEA chargé d'assurer la sûreté, la sécurité et les garanties nucléaires à la centrale nucléaire de Zaporizhzhia. Cette attaque répréhensible, qui a eu lieu sur un territoire contrôlé par l'Ukraine, menace directement la mission critique de l'AIEA consistant à promouvoir la sûreté et la sécurité nucléaires dans le monde. Elle montre également le mépris flagrant de la Russie pour le droit international, les institutions mondiales et la sûreté des installations nucléaires et de leur personnel.

Il ne fait aucun doute que cet acte est un acte délibéré, car les Russes ne pouvaient pas ignorer leur cible. Cette attaque constitue une grave violation des normes internationales et porte directement atteinte au cadre mondial de sûreté nucléaire. Elle s'inscrit dans le droit-fil des actions menées par la Fédération de Russie pour faire obstacle à la présence de l'AIEA à la centrale nucléaire de Zaporizhzhia. Cette dernière attaque, contre un véhicule de l'Agence, avait pour objectif de perturber la relève des experts de l'AIEA à la centrale nucléaire de Zaporizhzhia afin de dissimuler les activités militaires russes dans l'installation nucléaire ukrainienne occupée.

L'Ukraine condamne fermement cette attaque délibérée de la Fédération de Russie, qui vise à entraver la surveillance internationale et à poursuivre les violations du droit international et des normes de sûreté nucléaire.

**Secrétariat de  
l'Agence internationale de l'énergie atomique  
Vienne**

Cette attaque exige une réponse claire et décisive de la part de l'AIEA et de la communauté internationale dans son ensemble. Un manque de réaction risquerait d'encourager d'autres violations et de créer un dangereux précédent pour la sûreté et la sécurité nucléaires mondiales.

La mission permanente de l'Ukraine prie le Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique de bien vouloir distribuer, dans les meilleurs délais, la présente note verbale à tous les États Membres de l'AIEA sous la forme d'une circulaire d'information.

La mission permanente de l'Ukraine auprès des organisations internationales à Vienne saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique l'assurance de sa très haute considération.

Vienne, le 10 décembre 2024

[sceau]